## **CONDITIONS de la VENTE en SALLE**

## et en LIGNE via www.interencheres-live.com

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur. Ces derniers disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes. Notre OVV pourra utiliser ces données à caractère personnel afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la règlementation l'impose.

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la société de vente et de ses experts, lesquels, garantissent l'authenticité des lots mis en vente, sous réserve des rectificatifs annoncés au moment de la présentation de l'objet et portés au procès verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. Les reproductions au catalogue des oeuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les actions en responsabilité à l'occasion d'une vente volontaire ou judiciaire se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication de l'œuvre.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente lors des ventes d'avaries de transport, il ne sera admis aucune réclamation, une fois l'adjudication prononcée, notamment pour les restaurations et les accidents.

- 1. Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Il appartient aux adjudicataires de faire assurer leurs lots dès l'adjudication. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Le magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire Priseur à quelque titre que ce soit.
- 2. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, soit par internet et réclament en même temps cet objet, après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau.
- 3. La vente est faite expressément au comptant. L'adjudicataire paiera le prix principal de son enchère augmenté des frais. Les frais sont différents selon que la vente est judiciaire ou volontaire et que l'acquisition est faite en salle ou par internet. Les frais sont de 20,00 % TTC (volontaire) ou 14.28% TTC (judiciaire) quelle que soit la nature de l'objet. Pour les lots acquis via le website www.interenchereslive.com, les frais habituels seront majorés de 3,60 % TTC pour les lots volontaires et 1,20% TTC pour les lots judiciaires. Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues. Le prix d'adjudication et les frais acheteurs sont TTC. La vente est conduite en euros.

Tout acquéreur de l'union européenne, identifié à la T.V.A., doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire et justifier de l'expédition vers

l'autre état membre ; il dispose de 30 jours pour régulariser. L'acquéreur non communautaire doit signaler, lors de la vente, son intention d'exporter et dispose de 30 jours pour faire parvenir les justificatifs de l'exportation. Le Commissaire-Priseur décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

- 4. Les paiements en espèces sont plafonnés à : 1 000,00 € frais et taxes comprises pour les particuliers et professionnels ressortissants français ; 15 000,00 € frais et taxes comprises pour les particuliers ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.
- 5. Les clients non résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire par virement. En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des lots adjugés pourra être différée jusqu'à l'encaissement effectif du chèque. Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accréditive pour la valeur avoisinant le montant de leurs achats.
- 6. **Ordres d'achat**: les ordres d'achat confiés, en particulier par les amateurs ne pouvant assister à la vente sont exécutés à titre gratuit. Les ordres d'achat doivent être impérativement formulés par écrit et accompagnés d'un chèque ou d'un relevé d'identité bancaire et d'une copie recto verso d'une pièce d'identité. Les ordres d'achat sont une facilité pour les clients. COTE ENCHERES ATLANTIQUE / SELARL GIRARDOT ne peut être considérée comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.
- 7. Enchères par téléphone uniquement pour les lots dont l'estimation est supérieure à 100 € : si vous souhaitez enchérir par téléphone, veuillez en faire la demande par écrit accompagnée d'un relevé d'identité bancaire et d'une copie de pièce d'identité, au plus tard 24 heures avant la vente. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvais fonctionnement ou de non obtention de la ligne téléphonique.
- 8. **Enchères en ligne** via www.interencheres-live.com : si vous souhaitez enchérir en ligne ou déposer un ordre d'achat secret, veuillez vous préinscrire **sur www.interencheres-live.com** et renseigner les éléments relatifs à votre identité et votre carte de crédit. Vous acceptez, de ce fait, que www.interencheres-live.com communique tous les renseignements relatifs à votre inscription et à votre carte de crédit. COTE ENCHERES ATLANTIQUE/SELARL GIRARDOT se réservant de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez COTE ENCHERES ATLANTIQUE/SELARL GIRARDOT, si elle le souhaite, à utiliser vos informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur majorés des 3,60 % TTC ou 1,20 % TTC susmentionnés.
- 9. Ordres d'achat secrets via www.interencheres-live.com : les frais habituels seront majorés de 3,60 % TTC pour les lots volontaires et 1,20% TTC pour les lots judiciaires. COTE ENCHERES ATLANTIQUE et SELARL GIRARDOT n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres déposés via interencheres-live.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants :jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,60% TTC) pour les lots volontaires ou 1 point hors taxes du prix d'adjudication (+1% HT / 1.20% TTC) pour les lots judiciaires.
- 10. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition,

l'adjudicataire décharge l'Hôtel des Ventes de toute responsabilité concernant l'envoi. Seuls les petits lots de bijoux seront expédiés directement par l'Hôtel des Ventes contre facturation des frais de colisage et d'expédition postale. Tout objet qui ne sera pas récupéré dans le mois suivant l'adjudication et pour lequel aucune démarche de récupération n'aura été effectuée après 2 relances, se verra appliquer des frais de gardiennage de 8€ HT/jour ouvrable à compter de la date de dernière relance.

FRAIS D'EXPEDITION : Pour le règlement des frais d'expédition, envoyez votre bordereau acquitté directement à :

MBE NANTES: mbe2981@mbefrance.fr soit par

THE PACKENGERS: hello@thepackengers.com ou 01 76 44 00 90 soit par

**ENCAN SERVICES**: contact@encan-services.fr soit par

**COCOLIS**: www.cocolis.fr

ou tout autre transporteur de votre choix

11. **Estimations – Inventaires – Partages.** Nous effectuons les estimations, inventaires d'assurance et les partages de meubles, tableaux, objets d'art et matériel industriel et commercial. Pour l'estimation gratuite de vos tableaux, meubles et objets d'art, veuillez nous contacter.